

EARL du Pommier Sauvage



L'exploitation est située dans le Hainaut, sur le territoire de l'Avesnois, plus précisément dans le Sambre-Avesnois, à Mairieux. L'EARL du pommier sauvage est une exploitation d'une SAU de 85 ha. L'assolement se décompose en 40ha de prairies, 25 ha de maïs ensilage, 15 ha de blé et 5 ha d'escourgeon. Les productions : vaches laitières avec traite robotisée et poulets de chair.

L'exploitation adhère à la Cuma de la vallée de la Trouille de Villers-Sire-Nicole qui compte 37 adhérents.

Engagement dans le programme Agrifaune

La Cuma s'est engagée en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Nord en 2020 avec la mise à disposition d'une barre d'effarouchement par cette dernière. Aujourd'hui, 30 adhérents de la Cuma utilisent la barre lors des chantiers de premières coupes d'herbe et lors des broyages d'engrais vert, soit près de 250 à 300 ha à l'échelle de la CUMA.

Au niveau de l'EARL, nous avons implanté 500 ml de haies pour border le parcellaire de 15 ha de prairies derrière l'exploitation. Ce chantier a été mis en place entre 2017 et 2019. Ce dispositif de plantation de haies est financé par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (AMVS).

L'implantation de haies a pour objectif de créer une clôture naturelle pour les animaux, d'assurer une protection du bétail du vent et de la chaleur en offrant des zones d'ombrages d'ici quelques années. Elle favorise aussi la biodiversité car la haie peut abriter la petite faune.

Intérêt pour Agrifaune

Je ne suis pas chasseur mais je porte une attention particulière sur l'environnement et la biodiversité en tant qu'agriculteur. L'implantation de haies, l'utilisation d'une barre d'effarouchement ou encore l'implantation de couverts plus spécifiques pour le gibier m'intéressent. Agrifaune c'est aussi l'occasion d'associer différents partenaires au développement de la biodiversité, un complément de services que nous donnons à la nature.

Partenariats mis en place

Dans le cadre d'Agrifaune, voir même de notre engagement sur l'environnement, nous avons comme partenaires techniques, la Fédération des Chasseurs du Nord et la Chambre d'agriculture Nord - Pas de Calais pour les suivis de l'herbe, appui à l'utilisation de la barre d'effarouchement.

L'an dernier nous avons réalisé une démonstration sur l'exploitation pour les différents acteurs (agriculteurs, chasseurs, Parc Naturel Régional, DDTM soit près de 40 personnes).

EARL du Pommier Sauvage



Actions mises en place

- ✓ Interculture
- ✓ Machinisme
- ✓ Bocages

Plantation de haies 2017 à 2019

- Clôtures naturelles pour les animaux
- Abri pour la biodiversité
- Protection des animaux du vent et de la chaleur



La plus-value de cette action, c'est allier l'agriculture et l'environnement pour favoriser la biodiversité. De plus, c'est aussi renforcer le paysage de bocage, patrimoine de notre territoire.

Barre d'effarouchement en 2020

Aujourd'hui 30 adhérents utilisent la barre d'effarouchement. Elle est utilisée lors des premières coupes d'herbe, quand la quantité d'herbe est assez importante mais aussi lors de la destruction des couverts végétaux.

La plus-value de cette action : depuis l'utilisation de la barre, on dénombre clairement moins voire zéro gibier fauché dans les parcelles. Au-delà de l'aspect biodiversité, cela permet aussi de limiter les risques sanitaires dans les fourrages conservés. Des cadavres dans les ensilages ou enrubannées peuvent engendrer la production de toxines (botulisme) entraînant la mort des bovins.

L'ensemble de ces actions permet de protéger l'environnement, de maintenir le bocage et d'améliorer la biodiversité notamment la faune.

Suivi et développement des actions

Au niveau de l'implantation de haies, l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a vulgarisé le dispositif sur le territoire favorisant ainsi son développement et l'accessibilité à un maximum d'agriculteurs.

Nous avons aussi organisé le 23 juin 2020 une démonstration sur l'utilisation de la barre d'effarouchement avec l'intervention de la Fédération des chasseurs du Nord sur l'aspect biodiversité et de la Chambre d'agriculture Nord - Pas de Calais sur l'aspect agronomique et les intérêts pour l'élevage.

Au niveau de la barre d'effarouchement, il ne faut pas s'arrêter à ce type de machine mais poursuivre le perfectionnement du modèle actuel. Avec l'évolution du matériel de fauche, il est nécessaire de continuer les recherches pour que la barre puisse s'adapter aux matériels utilisés.

Pour les couverts, la nouvelle PAC va renforcer cet aspect environnemental et il conviendra d'y veiller afin de pouvoir toujours en implanter dans l'intérêt cynégétique.